

# Développement

**Giovanni Agresti**

DANS **LANGAGE ET SOCIÉTÉ** 2021/HS1 (HORS SÉRIE), PAGES 101 À 104  
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME**

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735128273

DOI 10.3917/lsh.soi.0102

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-101.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Développement

### Giovanni Agresti

Université Bordeaux Montaigne

giovanni.agresti@u-bordeaux-montaigne.fr

Trois perspectives dynamiques questionnent le binôme « linguistique et développement » : le développement de la faculté de langage chez l'individu (linguistique acquisitionnelle, ou niveau *ontogénétique*) ; le développement des langues en société (aménagement et politiques linguistiques, ou niveau *ergonomique/constructionnel*) ; la valeur des langues, à l'aune du sujet ou bien à l'échelle du groupe (économie des langues, ou niveau *axiologique/idéologique*).

Ces trois perspectives s'éclairent mutuellement, les enjeux de l'acquisition (mais aussi de l'apprentissage et même de la perte) des langues étant directement liés aux conditions de leur transmission et de leurs statuts en société. Ici, une langue minoritaire n'est plus transmise par les parents à leur progéniture, car stigmatisée (c'est classiquement l'histoire des patois en France) ; là, une langue de prestige est imposée à l'école parce que censée être porteuse d'avenir et de développement technique et économique : c'est entre autres le cas du français en Afrique francophone ou bien de l'anglais (hypercentral) à l'échelle mondiale.

Le binôme s'est enrichi d'une nouvelle approche : la « linguistique pour le développement » (désormais « LpD ») parfois également appelée « linguistique du développement (social) ».

La LpD est loin d'être juste une linguistique appliquée, encore moins un instrument des idéologies et des pouvoirs économiques dominants. Son surgissement est lié à l'émergence et à la convergence de trois urgences interconnectées – sociales, économiques et environnementales – qui convoquent toutes la langue et le discours :

- a. la montée en puissance de la notion de « développement durable » – et donc du discours écologique ou écolinguistique – qui met en crise les représentations du « développement » fondées sur l'exploitation irresponsable des ressources naturelles et sur les dogmes du libre marché et de la croissance économique linéaire et illimitée ;
- b. la normalisation d'un regard positif sur la diversité linguistique, dont la valeur, loin des fantasmes de Babel, est de plus en plus associée à celle de la biodiversité ;
- c. l'affirmation, *de jure* et *de facto*, des droits linguistiques en tant que droits humains à part entière, et cela dans une perspective générale de décolonisation, d'autonomisation et d'auto-détermination des peuples et des individus.

La LpD se doit de prendre en compte et de relier, d'harmoniser ces phénomènes, aussi bien du côté de la théorie que de celui de la pratique linguistique. Chaque élément qui la constitue dit cette visée : la « linguistique » y est toujours une linguistique sociale qui emprunte à la praxématique (Lafont, 1978) trois idées-forces : la société comme lieu de conflits ; la langue en action comme activité transformatrice de la réalité ; le praxème en tant qu'unité de production du sens. Quant à « pour », il indique la portée éthique de la LpD, dont le destinataire est moins le « développement » en soi, comme on pourrait de prime abord le croire, que les communautés qui ont besoin de développer leur potentiel. Enfin, « développement » est à interpréter de manière large en privilégiant la dimension humaine et humaniste, aussi bien en synchronie que dans la durée.

En bref, la LpD est un programme de recherche-action qui, à partir de diagnostics précis, mobilise les ressources linguistiques *pour*, (in) directement, améliorer la condition de vie d'individus et de communautés pour lesquels le facteur « langue » n'est guère périphérique. Cette amélioration, qui implique un travail *avec* et *par* ces mêmes individus et communautés, est ce que nous entendons par « développement ».

Les linguistes qui se sont jusque-là reconnus dans la LpD évoluent surtout dans des milieux multilingues problématiques : le lien (riche, fragile, controversé) qui unit sujet, communauté, mémoire, langue, travail, espace, y est questionné en profondeur. Par conséquent, la LpD est

un terreau fécondé par plusieurs disciplines, qui se croisent et dialoguent (linguistique, droit, histoire, géographie, économie, etc.).

Enracinée dans la « sociolinguistique de la périphérie » occitano-catalane (Lafont, Gardy, Aracil, Vallverdú, Ninyoles...) et inscrite dans le paradigme de l'écologie linguistique (Haugen), la LpD a trouvé son véritable berceau en Afrique (francophone) en raison de la taille des enjeux linguistiques qui s'y posent. La grande glottodiversité de ce continent est confrontée à l'hégémonie des langues des anciens colonisateurs, d'où une tension entre le désir d'émancipation, d'autonomisation, de pleine indépendance politico-culturelle des nations africaines vis-à-vis de l'Occident, d'une part ; et, d'autre part, la dépendance linguistique et communicationnelle à l'égard notamment des langues française et anglaise et des réseaux géopolitiques qui y sont associés. Cette tension affecte des domaines qui sont à la base de la gouvernance même de la cité : l'éducation ou la santé, par exemple, lourdement touchées, plombées par l'analphabétisme et décrochage scolaire ; mais également l'économie, notamment lorsqu'il y a fracture entre la ville et la campagne, entre les langues de grande communication internationale et les langues locales. Le « multilinguisme équitable » est l'un des maîtres-mots de la LpD et l'un de ses principaux objectifs.

La LpD est finalement une sorte de discipline-carrefour à visée « thérapeutique » qui prend tout son relief à travers la perspective francophone africaine. Les auteurs qui ont le plus travaillé dans cette direction, de véritables précurseurs, ont en effet privilégié ce vaste espace multilingue : Thomas Bearth, engagé depuis longtemps dans une réflexion autour des enjeux de la communication et de la médiation multilingue sur le terrain. Ou bien Henry Tourneau, focalisé surtout sur le problème de la transmission des savoirs en Afrique et sur la documentation et l'outillage lexicographique de quelques langues africaines de grande diffusion, notamment dans des secteurs fondamentaux comme l'agriculture. Les principales contributions théoriques sur la LpD émanent de chercheurs africains : la monographie de Métangmo-Tatou (2019) ou le recueil coordonné par Zouogbo (2021). La toute nouvelle revue *Jeynitaare* est une « Revue panafricaine de linguistique pour le développement » ; le Réseau international POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement) s'est constitué en société savante en 2018 à Accra (Ghana), lors d'un Congrès international de linguistique, très largement africain.

Grâce à ce réseau la LpD prend de plus en plus une dimension internationale et des formes en phase avec les différents terrains où elle

évolue : l'Amérique latine, notamment à travers la recherche-action en dialectologie sociale (Léonard & Janiré Avilés González, 2020) ; ou bien l'Amérique du Nord, et d'abord le contexte canadien, à travers les études d'Amélie Hien sur les droits et les devoirs linguistiques surtout en contexte judiciaire et sanitaire ; ou encore l'Europe méditerranéenne des îles et îlots linguistiques minoritaires à revitaliser dans la perspective du développement social et de la valorisation patrimoniale (Agresti, 2018).

### Références bibliographiques

Agresti G. (2018), *Diversità linguistica e sviluppo sociale*, Milan, Franco Angeli.

Jeynitaare. *Revue panafricaine de linguistique pour le développement. Une revue du Grenier des savoirs*. En ligne : <[www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare](http://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare)>.

Lafont R. (1978), *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.

Léonard J.-L. & Janiré Avilés González K. (2020), *Didactique des « langues en danger ». Recherche-action en dialectologie sociale/Pedagogía co-participativa y « lenguas en peligro ». Propuestas de dialectología social en acción*, Paris, Michel Houdiard.

Métangmo-Tatou L. (2019), *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*, Québec, Sciences et Bien commun.

Réseau international POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement) : <[www.poclande.fr](http://www.poclande.fr)>.

Zouogbo J.-Ph. (dir.) (à paraître), *Linguistique pour le développement. Modèles épistémologiques, enjeux et perspectives*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

Renvois : Colonialisme ; Droits linguistiques ; Plurilinguisme ; Politiques linguistiques ; Praxème.